

Le peuple souverain : le 20 juin 1792 (Michelet, Dumas)

CORINNE SAMINADAYAR-PERRIN

« Il ne fallait pas l'émeute, mais une grande et générale
insurrection était devenue nécessaire, ou la France périssait. »
(Michelet, *Histoire de la Révolution française*, livre VI, chap. 10)

La journée insurrectionnelle du 20 juin apparaît, au XIX^e siècle, comme la confrontation directe entre la souveraineté du peuple, l'autorité des représentants élus et la légitimité royale redéfinie par la Constitution. L'événement se lit d'abord comme un face-à-face dramatisé entre deux principes antagonistes, la Révolution et la monarchie d'Ancien Régime : la foule envahit les Tuileries au nom du droit, du salut de la patrie, et se heurte à un roi retranché dans la légalité et la Constitution ; contrairement aux journées des 5 et 6 octobre, il ne s'agit pas d'une insurrection de la faim, mais d'un mouvement explicitement politique dont la pétition, lue à l'Assemblée puis à Louis XVI, synthétise les points essentiels : suppression du veto royal, rappel des ministres girondins, châtement des traîtres, préparation de la défense nationale. Mais cette journée d'action populaire pose aussi, avec acuité, la question des rapports entre l'autorité de la Législative et les mouvements insurrectionnels du « véritable souverain, le peuple » (selon les termes de la pétition adressée aux députés) : comment comprendre le droit à l'insurrection, « le plus sacré des devoirs » face à l'oppression, lorsqu'il s'oppose non au pouvoir arbitraire d'un individu, mais aux décisions légales d'une assemblée démocratiquement élue ? Peut-on sauver la République en s'insurgeant contre ses pouvoirs constitués ?

Les traumatismes de 1848, puis la Commune confèrent à cette question une brûlante actualité. En juin 1848, le massacre et la déportation des ouvriers insurgés ouvrent la voie au parti de l'Ordre : « Maintenant qu'on était débarrassé des vaincus, on souhaitait l'être des vainqueurs », avouent sans détour les bourgeois que Flaubert rassemble chez le banquier Dambreuse¹. De fait, le 2 décembre 1851, le peuple de Paris n'apportera guère de soutien aux républicains décidés à résister au coup d'État : les faubourgs ont été saignés à blanc, et les victimes de Juin ne tiennent guère à se sacrifier pour une République qui les a mitraillés. Vallès résume ce divorce en une scène allégorique et symbolique. Le Bachelier et ses amis du Comité des jeunes cherchent à mobiliser le peuple parisien contre le

ital

1 Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, Paris, Flammarion (GF), 2001 [1869], p. 460.

coup d'État : « Un mot, un mot sinistre m'a été dit par un ouvrier à qui je montrais une barricade que nous avions ébauchée [...] "Jeune bourgeois ! Est-ce votre père ou votre oncle qui nous a fusillés et déportés en juin²?" » Sous le second Empire, historiens et romanciers républicains sont confrontés à une aporie préoccupante : peut-on sauver la démocratie en faisant l'économie des élans, et des violences, de l'insurrection populaire ? Comment fonder et affermir des institutions républicaines lorsque les élus du peuple trahissent le droit que défend la rue ? L'Année terrible, l'écrasement de la Commune et la difficile gestation de la Troisième République posent le problème avec une acuité renouvelée : dans *Quatrevingt-Treize* (1874), Hugo poursuit la réflexion développée dans *Les Misérables* (1862).

Plus que le 10 août, moins « spontané » et plus contrôlé, le mouvement du 20 juin cristallise cette rupture latente entre le droit et la loi, la lettre et l'idée, la souveraineté du peuple et les institutions censées le représenter ; d'autre part, à la différence notamment du 31 mai, l'insurrection populaire ne vise pas directement les députés, mais le couple royal et les « traîtres » qui, à la Législative, le soutiennent : cette structure triangulaire désamorce le scandale politique que porte l'événement¹ et le rend plus « pensable ». D'où l'importance que lui accordent Michelet (*Histoire de la Révolution française*³, livre VI) et Alexandre Dumas (*La Comtesse de Charny*⁴). Cette importance est d'autant plus grande que Michelet écrit la scène au lendemain de juin 1848 : le troisième tome de l'*Histoire de la Révolution* paraît en février 1849, et beaucoup d'autres épisodes, comme le massacre du Champ-de-Mars, portent l'empreinte sanglante de l'actualité⁵. Quant à Dumas, qui s'inspire ouvertement de l'*Histoire de la Révolution française*, il publie son roman en volumes de 1852 à 1855, dans le contrecoup d'un coup d'État traumatisant pour le « républicain historique », combattant de Juillet, que présentent au même moment les *Mémoires*.

En s'appuyant sur le récit historique pour entamer un débat d'actualité, ces deux textes font du 20 juin un « point d'optique » privilégié pour poser des questions décisives. Le dispositif narratif d'ensemble offre une modélisation

- 2 Jules Vallès, *Le Bachelier*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1990 [1881], p. 528-529.
- 3 Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1952, t. 1/(toutes les références à cette œuvre, désormais insérées dans le corps du texte, renverront à cette édition).
- 4 Alexandre Dumas, *La Comtesse de Charny* (quatrième et dernier volet des *Mémoires d'un médecin*), Paris, Robert Laffont (Bouquins), 1990 (toutes les références à cette œuvre, désormais insérées dans le corps du texte, renverront à cette édition).
- 5 De tels échos se retrouvent dans l'ensemble de l'*Histoire de la Révolution française* : « Sa composition [a] accompagné de bout en bout l'épisode dramatique du milieu du XIX^e siècle, la révolution de 1848 et son dénouement dans le césarisme [...]. Le récit des déchirements révolutionnaires formait comme une chambre d'échos à la tourmente contemporaine de l'écriture. » (Paule Petitier, *Michelet, l'homme et l'histoire*, Paris, Grasset, 2006, p. 297). Quant à l'inscription du traumatisme de juin dans l'œuvre, on consultera le bel article de P. Petitier, « L'histoire à l'épreuve de l'Histoire : Michelet en 1848 », 48/14, 8, printemps 1999, p. 70-77.

1/3

ital
ital

L'œuvre,

1/3

L'œuvre /#

particulièrement efficace pour interroger la légitimité propre au mouvement insurrectionnel, dans ses rapports à la légalité et aux corps constitués. La mise en récit permet en outre d'étudier la manière dont l'événement insurrectionnel cristallise des volontés éparses et des mouvements individuels, pour en faire l'expression voire l'incarnation de la volonté collective. Celle-ci s'exprime non par l'intermédiaire de ses représentants élus, mais à leur place voire contre eux : la parole du peuple souverain, son émergence et son affirmation, sont au cœur des récits consacrés au 20 juin.

L,
L,

L'insurrection, « le plus sacré des devoirs »

L'historiographie de Michelet s'attache prioritairement à « l'expression du devenir⁶ » : plutôt que d'exposer de manière abstraite, désincarnée, le système des causes et des interactions logiques expliquant les faits, l'écrivain construit un dispositif narratif épousant le mouvement même d'où surgit l'événement et où s'en élabore le sens. D'où l'importance de la scénarisation d'ensemble dans *l'Histoire de la Révolution française*, publiée par livraisons de deux livres savamment construites en diptyque. Le premier livre s'ouvre sur les États-Généraux et se ferme sur la prise de la Bastille, épiphanie de la Révolution, à laquelle font pendant les journées du 5 et 6 octobre à la fin du livre suivant; la deuxième livraison, comme le souligne la préface, adopte une composition en deux versants : une montée « éclatante d'espoir » culminant sur la fête de la Fraternité (livre III), et une descente aux enfers aboutissant à la fuite du roi (excipit du livre IV).

1/8

1/#

(Pét) /cs

Les lecteurs de Michelet attendront un an et demi (de novembre 1847 à février 1849) pour apprendre les conséquences de la trahison royale. Né avec la fuite du roi, l'affrontement entre le peuple, l'assemblée et la Cour se radicalise peu à peu jusqu'au 10 août (c'est la ligne narrative dominante des livres V et VI); la macrostructure du récit en témoigne : le retour de Varennes ouvre le livre V, le livre VI se termine la veille de la prise des Tuileries (qui commence le livre VII). Évoquée dans le livre VI, la journée insurrectionnelle du 20 juin se lit comme une réaction aux occasions manquées de 1791 et au massacre du Champ-de-Mars (livre V); l'événement tente de dénouer la crise opposant la nation au roi/traître et renégat (livre VI), pour assurer le salut de la France et de la Révolution.

1/A

ouvre

1/8

1/#

6 « Ce qui distingue Michelet des autres historiens du XIX^e siècle, c'est qu'il s'attaque frontalement à l'expression du devenir. Là où des Guizot et des Tocqueville s'attachent essentiellement à l'assignation des causes, des relations logiques, des interactions, disons au *pourquoi*, Michelet s'intéresse aussi au *comment*, à la manière dont les transformations se déroulent, se manifestent, se répercutent dans la vie des hommes [...] Mais comment ne pas s'égarer dans le flux de ces transformations incessantes, quelle expression inventer pour dire le fondu enchaîné du devenir sans que l'histoire y perde tout sens et toute forme ? » (Paule Petitier, *Michelet, rythme de la prose, rythme de l'histoire*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, « Avant-propos »).

Dès le retour de Varennes, la République qui s'imposera (dans le sang) un an plus tard apparaît comme une évidence. Michelet l'affirme dès l'ouverture du livre V : en juin 1791, la pensée républicaine, concentrée dans le salon de Condorcet, exprime de fait le sentiment de la France entière. « Nous ne sommes pas de ceux qui s'exagèrent l'influence individuelle. Pour nous, le fond essentiel de l'histoire est dans la pensée populaire. La république, sans nul doute, flottait dans cette pensée » (p. 649). Alors même que la plupart des hommes politiques de premier plan hésitent, louvoient, se perdent en indécisions et en atermoiements, la république, rayonnante et sereine, s'impose à ceux qui ont des yeux pour la voir : « Robespierre, se rongant les ongles, demandait, en tâchant de rire : "Qu'est-ce que la république ?" / La république elle-même, en réponse à cette question, on eût pu le croire ainsi, entra dans la chambre. Je parle de madame Roland » (p. 622).

Cette transfiguration allégorique reflète l'énergique sérénité du peuple parisien, privé de son roi et s'en passant fort bien : « Plusieurs avaient peur de tomber en république ; mais l'on y était » (p. 613). La fuite du roi offre une occasion unique, inédite, de proclamer la République française sans aucune violence, comme expression d'une unanimité démocratique et lyrique :

La minorité éclairée, en profitant de ce moment, en fondant par les institutions une république positive, eût confirmé la masse dans la tendance anti-royaliste qui se déclarait alors ; elle n'eût point opprimé la masse, elle lui eût traduit sa propre pensée, formulé ses instincts obscurs, eût rendu fixe et permanent le sentiment si juste qu'elle avait à ce moment de la fin de la royauté. / Les politiques attendirent, hésitèrent, et le moment fut manqué (p. 616).

Circonstance aggravante : dès cet été 1791, l'Assemblée a une responsabilité personnelle indubitable dans le déclenchement de la crise ; les représentants du peuple ont failli à leur mission, faute d'avoir su répercuter l'esprit national – précipitant ainsi le pays dans la guerre civile.

Si, le 21 juin, l'Assemblée, saisissant le moment de l'indignation générale, eût proclamé la déchéance du Roi, eût avoué et franchement nommé le gouvernement, qui, de fait, existait déjà, le gouvernement républicain, Paris aurait applaudi ; et Paris eût été suivi sans difficulté de tout l'Est et de tout le Nord, des villes du Midi, de l'Ouest, et là même obéi des campagnes (p. 615).

Michelet attribue les compromissions de la Constituante à sa vieillesse prématurée – le rythme précipité des révolutions accumulant des siècles en quelques années : l'Assemblée moribonde « aspirait passionnément à sa fin » (p. 725), elle « s'abandonnait » elle-même (p. 728), faute de pouvoir « vivre au-delà de sa vie » (p. 730). Nul doute que l'historien songe aussi à l'actualité de 1849...

Écrivant après le coup d'État de 1852, Dumas, qui dans *La Comtesse de Charny* suit de près Michelet, radicalise le propos. Pour le romancier, ce n'est pas

seulement par sénilité morbide que la Constituante de 1791 pactise avec la Cour; l'Assemblée restée royaliste trahit, *de facto*, ses mandataires :

Le sentiment, vous le voyez, le *sentiment* de la république est dans les cœurs, mais le nom de la république à peine dans quelques bouches. / L'Assemblée surtout lui est hostile. / Le grand malheur des assemblées est de s'arrêter toujours au moment où elles ont été élues, de ne point tenir compte des événements, de ne point marcher avec l'esprit du pays, de ne point suivre le peuple où il va et de prétendre qu'elles continuent à représenter le peuple (p. 731).

Faute de représenter la nation (c'était la grande faiblesse de la Chambre des députés sous Louis-Philippe, rappelait Michelet dans le contexte prérévolutionnaire de 1846...), l'Assemblée de 1791 perd sa légitimité, usurpe son pouvoir, opère une confiscation inique de la souveraineté du peuple. Le massacre du Champ-de-Mars, qui chez Michelet couronne une série de malentendus tragiques, est chez Dumas prémédité et préparé par la Constituante :

On ne se contentait plus d'escamoter au *peuple* la toute-puissance dont il croyait être redevenu maître par la fuite du roi, disons mieux, par la trahison de son mandataire; on rendait publiquement cette puissance à Louis XVI, et, si le *peuple* réclamait, si le *peuple* faisait des pétitions, il n'était plus qu'une opinion factice dont l'Assemblée, cet autre mandataire du peuple, aurait raison *en plaçant son signal!* (p. 743 – ce signal, c'est le drapeau rouge proclamant la loi martiale).

Le récit du massacre emblématise cette lecture polémique, en accordant une place déterminante au personnage fictif (et central) de Billot. Celui-ci, riche fermier analphabète, est l'un des vainqueurs de la Bastille; il a ramené deux fois le roi à Paris, au 6 octobre et lors du retour de Varennes; d'abord royaliste constitutionnel, il se fait républicain en réaction à la trahison de la Cour, de l'aristocratie et du clergé. Lors de la lecture publique de la première pétition, rédigée aux Jacobins, c'est Billot qui exige que la déchéance du roi soit explicitement réclamée; il recupère explicitement le pouvoir législatif que l'Assemblée tente de subtiliser à ses mandataires : il organise immédiatement un vote, puis rédige une pétition résumant « l'esprit de tous » (p. 769) : « Mais qui tiendra la plume ? /- Moi, vous, tout le monde, cria Billot; celle-là sera réellement la pétition du peuple » (p. 766). Ce texte rédigé par tous et signé par tous (y compris les femmes et les analphabètes) est l'expression politique directe de la volonté nationale, s'opposant légitimement au despotisme de l'Assemblée; symboliquement, ce moment fort voit s'inverser les hiérarchies : les députés venus des Jacobins ou des Cordeliers se groupent autour de Billot – « la force a la vertu de l'aimant : elle attire », note le romancier (p. 765). Commandité par la Constituante, le massacre écrase par la violence cette première tentative d'affirmation de la souveraineté populaire face à la trahison des corps constitués⁷.

7 « Les points communs avec l'actualité de 1848 ne pouvaient guère échapper aux contemporains. En juillet 1791 comme le 15 mai et le 23 juin 1848, il s'agit de la contestation par le peuple, ou par une

/8

formellement

Le 20 juin et le 10 août naissent dans le sang du Champ-de-Mars : « À entendre les félicités et les félicitants [à l'Assemblée], la Révolution était terminée. / La Révolution commençait ! » (p. 789), écrit explicitement Dumas.

Préhistoire du 20 juin, l'affaire du Champ-de-Mars fait du peuple le dernier recours de la Révolution face à la démission (voire à la trahison) de ses élus et de ses élites. Michelet affirme cette thèse en tête du livre VI : « Le sujet propre du livre, c'est la découverte progressive de cette vérité trop certaine : *Que le Roi c'est l'ennemi* [...] Et le but où ce livre marche, c'est le salut de la France, au 10 août, par le renversement du trône » (p. 757 – cette évidence, ajoute l'historien, est perçue d'emblée par les masses, « la grande France, travailleuse et silencieuse », p. 758). La chute du roi est rendue indispensable par sa collusion avec tous les ennemis de la nation ; en refusant la sanction des décrets contre les prêtres et les émigrés, en renvoyant les ministres girondins, il s'affiche comme « le véritable général de la contre-révolution », lançant « un persévérant appel à la guerre civile » (p. 897). Par souci pédagogique envers son lecteur, Dumas confie à Dumouriez le soin d'expliquer à Louis XVI sa responsabilité personnelle dans l'insurrection imminente : l'attitude menaçante de la Cour va déclencher, très légitimement, « les plus graves événements » (p. 910). Ces événements sanctionnent plus qu'ils ne provoquent l'épuisement historique de la monarchie : au retour de Varennes, la reine a passé une nuit dans le palais de Bossuet à Meaux, où le grand prédicateur eut « les pressentiments de la fin de ce monde monarchique dont il était la grande voix » (Michelet, p. 637⁸) ; d'ailleurs, le « sceau de la folie » condamne, en même temps que Louis XVI, toutes les races royales régnant en Europe (*La Comtesse de Charny*, p. 786).

Or, la Législative, « flottante » (p. 778), inexpérimentée, encore sensible au prestige monarchique, n'a pas conscience de cette évidence historique. En outre, malgré l'énergie et la lucidité des Girondins, elle est condamnée à l'impuissance : « L'Assemblée, dans son décret, disait bien qu'elle voulait lever le glaive ; pour lever il faut une main ; or, elle n'en avait pas. / C'était le triste spectacle d'un pauvre paralytique qui crie, menace de sa chaise, sans pouvoir bouger de là » (p. 828). Ni Robespierre, ni ses partisans ne se montrent plus réactifs : « Les Jacobins ne faisaient rien » (p. 856). Les conséquences de cette inaction sont

fraction avancée de ses meneurs, d'une décision de l'Assemblée, des représentants élus du peuple. Pourtant, les différences sautent aussi aux yeux. La signature de la pétition est purement pacifique, le peuple de 1791, regroupé autour de l'autel de la Patrie, apparaît nettement comme victime et l'Assemblée comme agresseur. De ce point de vue, on peut dire que l'historien substitue un événement pensable à un événement impensable, et que le massacre du Champ-de-Mars sert d'image écran, réparatrice, par rapport aux journées de Juin » (Petitier, « L'histoire à l'épreuve de l'Histoire... », art. cité, p. 76).

8 Dumas amplifie l'épisode et reprend l'idée : « L'éloquent évêque de Meaux jetait de temps en temps un de ces cris sinistres qui présagent la chute des monarchies » (p. 687) / suit une prosopopée prophétique d'Henriette d'Angleterre à Marie-Antoinette.

redoutables : « N'était-il pas à craindre que ce grand élan, arrêté, ne se tournât contre soi-même ? que le lion, n'ayant pas carrière, ne devînt furieux contre lui et ne se mît lui-même en pièces ? » (p. 847⁹). La sanglante affaire de la Glacière a déjà attesté des risques inhérents à cette paralysie de l'Assemblée : faute d'appliquer aussitôt voté le décret réunissant Avignon à la France (14 septembre 1791), faute d'envoyer sans délai des commissaires sur place, la Constituante a laissé les affrontements locaux dégénérer en massacres précurseurs des horreurs de septembre 1792. Un énergique discours de Vergniaud rappelle, en vain, ce sinistre précédent (p. 857).

Conséquence, incessamment répétée tout au long du livre VI : le 20 juin est légitime car indispensable au salut public. « L'Assemblée n'aurait jamais l'énergie suffisante pour abattre le grand obstacle qui neutralisait à l'intérieur les forces de la France [...] L'Assemblée ne sauvant pas la nation, celle-ci avisera à se sauver elle-même » (p. 930). Le récit martèle obstinément la thèse de l'historien : une « grande et générale insurrection » s'impose (p. 943) ; « l'heure venue, le bon sens du peuple, l'instinct du salut, la nécessité de la situation, décidèrent tout à coup l'événement » (p. 905). Conclusion, sans appel : « Il ne faut pas envisager le 20 juin comme une émeute, un simple accès de colère. Le peuple de Paris y fut l'organe violent, mais le légitime organe du sentiment de la France » (p. 924).

Ce discours explicite se double d'autres indices pointant le rôle des députés girondins dans ce grand mouvement populaire : face à la menace de la Cour, ce sont eux qui encouragent les faubourgs de Paris à s'armer (p. 853), sans avoir cependant assez d'énergie pour heurter de front le roi – obligeant ainsi le peuple à assumer les risques de l'insurrection : « [La Gironde] comptait pousser [le roi] jusqu'à ce qu'il fit quelque faute décisive, qui, le mettant en face du courroux de la nation, le ferait tomber en poudre » (p. 845). Duplicité dont l'actualité de 1849 montre d'autres exemples... Dumas radicalise cette complicité active de l'Assemblée ; dans *La Comtesse de Charny*, les premières décisions de la Législative – supprimer le trône et subordonner le roi – équivalent à la déchéance que les insurrections du 20 juin et du 10 août viendront inscrire dans les faits (p. 848). Ce qui légitime pleinement l'insurrection comme bras armé d'une Assemblée réduite à l'impuissance.

Le peuple insurgé, incarnation de la « volonté générale »

Cette passation de pouvoir implicite sanctionne l'irruption des masses dans l'espace politique républicain – l'insurrection du 20 juin (et du 10 août) définissant l'exercice légitime de la démocratie directe, en cas de défaillance

9 Là encore, Michelet recourt à la pédagogie de la répétition : « Le mouvement ne s'arrêtait pas, mais il devenait une agitation sur place, un tournoiement convulsif de la France sur elle-même ; elle semblait près de se briser » (p. 856).

des pouvoirs constitués. Ce rôle premier accordé au peuple, au détriment des grands hommes dont la postérité retient le nom, constitue la spécificité de l'historiographie de Michelet¹⁰ (d'où la fascination qu'il exerce sur Vallès) ; la « seconde révolution » de 1792 est née de « ces grands troubles de la rue où les individus disparaissent pour faire place aux masses » (*La Comtesse de Charny*, p. 788 – conséquence romanesque : les héros de la fiction passent au second plan). Chez Dumas, l'espace clos de la Législative reflète lui aussi ce nouveau rapport de forces : non seulement la nouvelle Assemblée, amputée de son ex-côté droit, est tout entière « démocrate » et composée d'« hommes sans nom » (p. 799), mais la présence du peuple dans les tribunes prend valeur symbolique : « Le lendemain, le peuple avait envahi les tribunes des anciens députés, et, devant cet envahissement, l'ombre de la Constituante avait disparu » (p. 851). Substitution lourde d'enjeux.

Cette affirmation du peuple tient à l'émergence d'une conscience politique universaliste et humaniste célébrée par Michelet : « Une inquiète sollicitude de l'intérêt de la patrie, de celui du genre humain, remplit tous les cœurs. Tous se sentirent responsables pour la France, et elle-même pour le monde » (p. 761). Au contraire, les élus de la nation, en grande majorité, restent très en-deçà de cet engagement révolutionnaire. C'était déjà le cas en 1791 – défaut de représentativité qui, chez Dumas, légitime l'insurrection :

La majorité de l'Assemblée était loin de représenter la majorité de la nation : n'importe, les assemblées, en général, s'inquiètent peu de ces anomalies. Elles font, c'est au peuple à défaire. / Et, quand le peuple défait ce qu'a fait une assemblée, cela s'appelle tout simplement une révolution (p. 740).

Concrètement, en contexte insurrectionnel, l'exercice de la démocratie directe se traduit narrativement par l'irruption inopinée d'inconnus surgis de nulle part ; Michelet le signale (en note¹¹, ce qui en soi fait sens) à l'occasion du 31 mai : « Le mannequin chargé de jouer ce tour fut un homme inconnu, Dobsent. Chose remarquable ! plusieurs des grandes journées de la Révolution ont en tête des espèces de fantômes sans caractère, sans nom, sans précédents, sans conséquents¹². »

10 Michelet consacre son cours de 1847, au Collège de France, aux grands hommes de la Révolution : c'est une mise en garde contre toute forme d'idolâtrie, fût-elle républicaine.

11 « La note [...] ne doit pas être exploitée pour ses propriétés centrifuges, mais bien au contraire doit servir à gagner, tout comme la digression, le centre même. En ce sens, Michelet déplace les conceptions rhétoriques de l'essentiel et de l'accessoire, du centre et de la périphérie » (Aude Déruelle, « Changer de rythme : note et digression » dans Petitier, *Michelet, rythme de la prose, rythme de l'histoire*, op. cit., p. 56).

12 Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, livre X, chap. 10, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la-Pléiade), 1952, t. 2, p. 361, note.

u op. cit.)
M J

L'exercice de la démocratie directe, en bafouant les pouvoirs accordés par la Constitution aux représentants du peuple, est ordinairement assimilé à un catastrophique basculement dans l'anarchie (cette thèse, généralement défendue par les partis de l'Ordre, est exemplairement développée par Taine dans les Origines de la France contemporaine : le premier livre consacré à la Révolution, marqué par le traumatisme de la Commune, s'intitule justement « L'Anarchie »). D'où le soin avec lequel Michelet redéfinit le terme. Certes le 20 juin ouvre, au sens strict du terme, une période d'anarchie (plus de pouvoir exécutif, grande faiblesse de l'Assemblée législative), mais le terme n'a aucune des connotations apocalyptiques qui lui sont ordinairement associées :

Les deux forces ennemies, la Révolution et la cour, se trouvaient placées en face, prêtes à se heurter, et front contre front [...] Ceci était l'entrée dans l'anarchie [...] Le gouvernement révolutionnaire qui va commencer, et qu'on appelle souvent l'avènement de l'anarchie, se trouva au contraire le moyen, violent, affreux, mais enfin le seul moyen que la France eût d'y échapper (p. 901).

Dès les lendemains de Varennes, l'insurrection était apparue comme une possible réponse aux compromissions des élus avec une royauté déchue et méprisée ; le peuple s'était proclamé prêt à « fonder l'anarchie » (p. 627 – on notera le vigoureux oxymore) pour sauver la France. Dans le même esprit, Dumas présente, face au « parti républicain » essentiellement girondin, un « parti anarchiste » (p. 898) dont les chefs sont aussi bien des meneurs populaires (Marat, Santerre, Gonchon) que les grandes personnalités de la Montagne (Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine).

Aussi ne saurait-on assimiler les insurgés à une faction avancée du peuple parisien imposant par la force sa volonté aux élus de la nation. Dumas insiste sur ce point, en confiant à son personnage fictif Billot, incarnation du « patriote campagnard » et député montagnard à la Législative, un rôle décisif au Champ-de-Mars puis dans les événements du 20 juin. La pétition demandant la déchéance du roi, en juillet 1791, est l'occasion d'une spectaculaire fraternisation entre Billot et Santerre, l'idole du Faubourg Saint-Antoine, futur membre de la Commune insurrectionnelle du 10 août :

Billot descend trois degrés, et se trouve en face du célèbre brasseur. Les deux hommes du peuple se regardent, s'examinent, symboles l'un et l'autre des deux forces matérielles qui agissent en ce moment : la province, Paris. / Tous deux se reconnaissent pour frères : ils ont combattu ensemble à la Bastille [...] À la vue de cette puissante fraternité, qui relie la province à la ville, on applaudit (p. 765).

Au 20 juin, on retrouve Billot aux côtés du chef de bataillon Santerre, « comme un aide de camp près de son général » (p. 925). L'insurrection exprime le sentiment de la France entière, toutes régions et toutes classes sociales confondues (Michelet et Dumas y insistent – pour conjurer le traumatisme

(base) / L. ital

h₃

(base)

de juin) ; seule différence : certains ont clairement conscience de ce qui, chez d'autres, reste aspiration confuse ou élan indistinct.

Cette date du 20 juin avait une signification visible et une signification cachée. / L'une, qui était le prétexte : présenter une pétition au roi, et planter un arbre de la liberté. / L'autre, qui était le but connu de quelques adeptes seulement : sauver la France de La Fayette et des Feuillants, et avertir l'incorrigible roi (p. 928).

Ces divers dispositifs narratifs et analytiques, où l'on perçoit le contrecoup des événements de Juin et, chez Dumas, du coup d'État, légitiment la journée du 20 juin et répondent, implicitement, à une question décisive : le peuple a-t-il le droit de prendre les armes contre une décision régulière votée par ses représentants ? Ce qui est en jeu, c'est le risque de la guerre civile, régulièrement (et efficacement !) invoqué par les coalitions de droite :

Dissérer sur la *forme guerre civile*, c'est faire l'économie d'une réflexion sur les causes de la discorde. C'est, souvent, en rester volontairement à une lecture et à une écriture paresseuses de l'événement, ramené à un archaïsme faisant contraste avec la modernité politique : le fusil contre le bulletin de vote, la barricade contre l'urne, la rue contre la Chambre¹³.

Née d'un mouvement populaire unanime (Michelet parle, à plusieurs reprises, du « fond du fond » de son sujet), l'insurrection du 20 juin, plus encore que la journée du 10 août, fait surgir des bas-fonds de la capitale des spectres hideux, dont Dumas emprunte l'inquiétante physionomie aux *Mystères de Paris* et aux innombrables romans qui s'en inspirent. À son retour de Varennes, la reine enfermée dans son carrosse, fragile aquarium bousculé par la tempête, se trouvait déjà confrontée aux monstres venus des profondeurs¹⁴ : « [Elle] voyait tout à coup apparaître, aux portières, de ces hommes aux figures hideuses, aux paroles implacables, qui ne montent qu'à certains jours à la surface de la société, comme certains monstres, aux jours d'orage seulement, montent à la surface de l'océan » (p. 698-699). Ces êtres des ténèbres, « où ils rentrent quand leur œuvre de mort est finie » (p. 763), incarnent l'impensé du social, les réclamations violentes des condamnés ordinairement reclus dans les enfers sociaux, invisibles et inaudibles – ce paradigme (idéologiquement instable) repris aux *Mystères urbains* reconfigure, chez Dumas, la métaphore du volcan fréquemment mobilisée par Michelet.

Quant aux meneurs issus des masses, ils apportent à l'épopée révolutionnaire un contrepoint carnavalesque. Le « catalogue des troupes » de l'insurrection établi par Michelet mentionne « des têtes de colonne, des hommes singuliers qu'on voyait infailliblement partout où il y avait du bruit, qui marquaient ou par

(L'éc)
"mystères urbains"

13 Jean-Pierre Caron, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon (La Chose publique), 2009, p. 34.

14 « Je suis celui qui vient des profondeurs », déclare Gwynplaine à la Chambre des lords, dans *L'Homme qui rit*, Paris, Le Livre de Poche, 2002 [1869], p. 753.

u Claude.

la puissance de la voix, ou par quelque défaut physique, par tel ridicule même, qui amusait la foule et servait de drapeau » (p. 911); au « hurleur admirable », au « bossu terrible », au « Diable boiteux » répertoriés par l'historien, Dumas ajoute Gonchon, le « Mirabeau du peuple » vainqueur de la Bastille, et M. de Beausire, amant d'Oliva, sosie de la reine (ce couple incarne une parodie populaire du couple royal, tout en symbolisant un transfert de souveraineté¹⁵). Derrière ces meneurs comiques et terribles, se lève l'armée de la misère :

C'était l'armée du peuple : armée en haillons, hâve, amaigrie; quatre années de disette et de cherté du pain, et sur ces quatre années, trois de révolution! / Voilà le gouffre d'où sortait cette armée. / Aussi, là, pas d'uniformes, pas de fusils; des vestes en lambeaux, des blouses déchirées (*La Comtesse de Charny*, p. 930).

L'engagement sacrificiel du peuple au service de la Révolution marque aussi le surgissement, sur la scène romanesque, de la question sociale.

Voix souveraines

L'événement insurrectionnel marque le moment où les voix du peuple tentent de s'imposer directement dans l'espace public : au discours des représentants de la nation, médiation obligée dans une démocratie parlementaire, s'ajoute ou se substitue l'expression immédiate des citoyens essayant de (re)conquérir l'espace de la parole publique. Le roman de Dumas allégorise en figures anonymes mais frappantes cette prise de parole. Au retour de Varennes, l'assemblée, pactisant sournoisement avec la Cour, organise pour le couple royal un accueil faussement enthousiaste; le cri du peuple introduit une dissonance significative :

À peine parurent-ils, que les cris de « Vive le roi ! » et de « Vive la reine ! » se firent entendre. Mais, dans un intervalle où ces cris s'éteignaient, et où la voiture était arrêtée : / « Ne les croyez pas, dit un homme du peuple à la mine farouche, et qui se tenait les bras croisés près du marchepied. Vive la nation ! » / La voiture se remit en marche au pas; mais l'homme du peuple appuya sa main sur la portière, marchant du même pas qu'elle, et chaque fois que le peuple criait : « Vive le roi ! vive la reine ! », répétant de sa même voix stridente : / « Ne les croyez pas... Vive la nation ! » (p. 794).

On retrouve chez Michelet ce dispositif récurrent : une voix anonyme s'impose comme interlocuteur face aux autorités constituées. Le phénomène apparaît pour la première fois alors que le peuple demande des armes pour prendre la Bastille¹⁶;

15 Sur ce point, je me permets de renvoyer à mon article « L'impossible corps du peuple dans le cycle révolutionnaire d'Alexandre Dumas » dans Jean-Marie Roulin (dir.), *Corps, littérature, société (1789-1900)*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2005, p. 141-160.

16 « La plupart voulaient attendre. Il se trouva là heureusement un homme moins scrupuleux qui empêcha la foule d'être ainsi mystifiée. Il n'y avait pas de temps à perdre; et ces armes, à qui étaient-

au 20 juin, un prophète sans nom jaillit de la foule pour lancer au roi un sombre avertissement : « Un grand blond de vingt-cinq ans s'avance alors furieux, et crie à tue-tête : "Six^h sire, au nom de cent mille âmes qui sont là, le rappel des ministres patriotes, et la sanction des décrets ! ou vous périrez !" » (p. 922). Cette irruption d'un inconnu a une valeur symbolique forte (et une efficacité politique indubitable¹⁷) : à plusieurs reprises, Dumas présente d'abord Billot comme un anonyme, avant de nommer son personnage. C'est le cas au Champ-de-Mars, le fermier réincarnant face aux finasseries des politiques le mythique paysan du Danube : « Un homme paraissant appartenir à la classe populaire par son costume et ses manières, d'une franchise qui touche à la violence... » (p. 756).

Chez Michelet, la cristallisation du motif confine parfois au fantastique. Aux instants décisifs, des fantômes surgis d'un au-delà indistinct se matérialisent soudain aux yeux des puissants du jour – c'est le cas au matin du 14 juillet¹⁸, ou quelques jours avant le 20 juin :

Un homme en veste, du faubourg Saint-Antoine, se présente aux Jacobins, et il enlève l'assemblée d'un discours admirable. Non de ces fades bavardages comme la société en entendait toujours. Un discours rude, hardi, profondément calculé, prodigieusement audacieux. La simplicité du génie est là, on ne peut le méconnaître. / Cet inconnu, fort de son habit d'ouvrier et de ses mains calleuses, parla comme le paysan du Danube [...] « La souveraineté du peuple est inaliénable. Tant que les représentants feront leur devoir, nous les soutiendrons ; s'ils y manquent, nous verrons ce que nous avons à faire » (p. 908-909).

Dumas transporte au sein même de l'Assemblée ces apparitions mystérieuses, parfois réduites à quelques mots : « "Et le roi ? demanda M. de Malouet. / – Debout et tête nue ! cria une voix. / L'Assemblée entière tressaillit. / Cette voix était isolée, mais nette, forte, vibrante ; elle semblait la voix du peuple, qui ne se faisait entendre solitaire que pour mieux être entendue » (p. 792 – de fait, le premier acte de la Législative sera de subordonner le roi).

elles, sinon à la nation ?... » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, livre I, chap. 7, *op. cit.*, p. 149 / on notera l'emploi du style indirect libre).

17 « Tout inconnu, alors, avait sur tout homme connu un avantage ; il s'appelait : le peuple » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, livre VI, chap. 8, *op. cit.*, p. 908).

18 « Le matin même, à cinq heures, [Beffroy] avait eu une visite étrange. Un homme entre, pâle, les yeux enflammés, la parole rapide et courte, le maintien audacieux... Le vieux fat, qui était l'officier le plus frivole de l'Ancien Régime, mais brave et froid, regarde l'homme, et le trouve beau ainsi : "Monsieur le baron, dit l'homme, il faut qu'on vous avertisse pour éviter la résistance. Les barrières seront brûlées aujourd'hui / j'en suis sûr, et n'y peux rien, vous non plus. N'essayez pas de l'empêcher." / Beffroy n'eut pas peur. Mais il n'avait pas moins reçu le coup, subi l'effet moral. "Je lui trouvais, dit-il, je ne sais quoi d'éloquent qui me frappa... J'aurais dû le faire arrêter, et je n'en fis rien." C'étaient l'Ancien Régime et la Révolution qui venaient de se voir face à face, et celle-ci laissait l'autre saisi de stupeur » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, livre I, chap. 7, *op. cit.*, p. 148-149).

he

h3

/ --

N Besensal

/; N

Les voix du peuple ne passent pas nécessairement par un porte-parole unique promu par l'événement. La foule sait aussi brandir, au 20 juin, des slogans imagés, des symboles parlants – qui, souvent mieux que les discours, résument les sentiments et les réclamations de la foule. Dumas évoque les étendards de l'armée de la misère :

Une potence, avec une poupée se balançant à une corde, et représentant la reine – une tête de bœuf avec ses cornes, auxquelles s'entrelace une devise obscène –, un cœur de veau piqué au bout d'une broche, avec ces mots : Cœur d'aristocrate ! / Puis des drapeaux avec ces légendes : La sanction ou la mort ! Rappel des ministres patriotes ! Tremble, tyran ! ton heure est venue ! (p. 931).

La pétition lue à l'Assemblée développe et commente ces mots d'ordre, en leur donnant un contenu politique explicite (Michelet y insiste, et Dumas après lui, l'insurrection n'est pas une émeute de la faim). L'historien et le romancier soulignent cependant un paradoxe lourd de malentendus : ces démonstrations, malgré leurs accents menaçants, n'annoncent aucun débordement de violence (au contraire, les discours mesurés des avocats de l'Assemblée, comme Barnave en 1791, débouchent trop souvent sur des massacres).

Cependant la musique qui les précède fait entendre le Ça ira, ils entrent, leur orateur lit à la barre la menaçante pétition : elle contenait telle parole violente qui sentait le sang [...] « Le véritable souverain, le peuple, est là pour juger [les traîtres] [...] Veut-on forcer le peuple à reprendre le glaive ? » / L'attitude du peuple, au nom duquel on venait de lire cette adresse violente, y répondait peu ; il était bruyant, mais joyeux, bien plutôt que menaçant (p. 914).

Michelet

L'insurrection sanctionne finalement l'inversion du rapport de force entre le peuple et ses élus, censés le représenter. Au 20 juin, Isnard, l'orateur le plus véhément de la Gironde, que Michelet a montré subjuguant aussi bien l'Assemblée que les Jacobins, ne parvient pas à s'imposer aux Tuileries :

Isnard se fit élever sur les épaules de deux gardes nationaux, et dit à la foule que si elle obtenait sur-le-champ ce qu'elle demandait, on le croirait arraché par la violence ; qu'elle aurait satisfaction, qu'il en répondait sur sa tête. Mais ni Vergniaud ni Isnard ne firent la moindre impression. Les cris recommençaient toujours : « À bas le veto ! rappelez les ministres ! » (p. 920).

Ce renversement est exactement symétrique de celui que s'est déjà vu infliger le roi :

La foule s'ouvre, et laisse arriver Legendre ; le bruit cesse ; le boucher, d'une voix émue et colérique, s'adresse au roi : « Monsieur !... » À ce mot, qui est déjà une sorte de déchéance, le Roi fait un mouvement de surprise. « Oui, Monsieur, reprend fermement Legendre ; écoutez, vous êtes fait pour nous écouter » (p. 918).

Silhouettes anonymes ou slogans collectifs incarnent les voix du peuple, mais pour que celles-ci se constituent en volonté générale et en expression

politique, elles doivent rendre audible et légitime le discours qu'elles portent – ce qui suppose, sur la scène publique, la constitution d'une forme de contre-représentation insurrectionnelle, capable d'opposer des acteurs de premier plan aux élus des Assemblées. Michelet esquisse ainsi la figure de Gonchon, le « Mirabeau du peuple » (Dumas), armant le peuple parisien contre les ennemis de la Révolution :

L'élan du faubourg Saint-Antoine, qui déjà s'était si bien servi des piques en 89, fut extraordinaire. Son fameux orateur, Gonchon, vint au club de l'Évêché offrir les flammes tricolores qui devaient décorer les piques. « Elles feront le tour du monde, dit Gonchon, nos piques et nos flammes ! Elles nous suffiront pour renverser tous les trônes » (p. 854).

Ce « Cicéron ordinaire du faubourg Saint-Antoine » (p. 876) joue un rôle essentiel, chez Dumas, dans la prise de la Bastille (*Ange Pitou*).

Cependant, lorsque, dans *La Comtesse de Charny*, le romancier évoque le durcissement des rapports entre des Assemblées réactionnaires et le peuple défenseur de la République et de la Révolution, c'est le personnage de Billot qui incarne les forces montantes du peuple, refusant les compromissions de ses élus. Au Champ-de-Mars, le fermier s'adresse à Bailly au nom de la foule des pétitionnaires rassemblés – significativement, le maire de Paris ne le reconnaît pas : « Qui êtes-vous et qu'avez-vous à me dire ? » (p. 770). À cette question révélatrice du mépris des autorités constituées envers le peuple révolutionnaire, condamné à l'éternel anonymat, Billot répond simplement en se nommant. Ce seul nom (fort évocateur...) résume les principaux épisodes de la Révolution : la Bastille, le 5 et 6 octobre, le retour de Varennes (p. 770) – à l'occasion duquel Billot avait incarné, face au roi déchu, la majesté du peuple souverain :

La reine, M. de Choiseul, M. de Damas et les autres assistants se regardaient avec étonnement ; ils n'avaient jamais vu le peuple qu'opprimé ou furieux, que demandant grâce ou assassinant ; ils le voyaient, pour la première fois, calme, debout, les bras croisés, sentant sa force et parlant au nom de ses droits (p. 629).

Massacré au Champ-de-Mars et symboliquement revenu d'entre les morts, le visage coupé en deux par une cicatrice emblématique, Billot se présente comme candidat à la Législative en prononçant un véritable serment d'Hannibal : « Je jure une guerre éternelle au roi, qui m'a fait assassiner ; aux nobles, qui ont déshonoré ma fille ; aux prêtres, qui ont refusé la sépulture à ma femme ! » (p. 839). Juste avant cet engagement solennel, le fermier a démonstrativement embrassé le jeune Pitou, qui incarne exemplairement « la charité, le dévouement, l'abnégation, la fraternité » : la scène conjure le spectre d'une possible rupture entre le petit peuple des campagnes, sans autre revenu que celui de son travail, et les grands propriétaires terriens – projection rurale des antagonismes sociaux qu'a révélés le sang de Juin.

La journée du 20 juin constitue, pour Michelet et Dumas, un épisode paradigmatique qui permet de modéliser narrativement, et de penser politiquement, l'exercice de la démocratie directe face aux défaillances voire aux trahisons des représentants de la nation et des corps constitués – problématique d'une douloureuse actualité au lendemain de Juin 1848, et plus encore après le coup d'État. La scénarisation d'ensemble et le montage du récit permettent de légitimer l'insurrection, cependant que le système des personnages travaille à figurer le peuple souverain comme volonté collective. Faire entendre la voix du peuple insurgé représente, cependant, un redoutable défi que l'historien et le romancier s'essayaient à relever par plusieurs tentatives croisées. Celles-ci trouveront un prolongement, et un aboutissement fort, avec le poème de Rimbaud « Le Forgeron » – œuvre précommunarde, hommage aux vaincus de Juin et addendum socialiste à la Légende des siècles (1859).

1 L. ital.

